

Avis adopté

Séance plénière du 8 octobre 2024

La protection de l'enfance est en danger : *les préconisations du CESE* :

Déclaration du groupe Familles

L'aide sociale à l'enfance est en danger. L'heure n'est plus à légiférer une fois encore mais à agir, à se coordonner pour la protection des enfants et la réalisation de l'intérêt supérieur de l'enfant comme la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) nous y oblige déjà depuis 1989.

Les constats dressés dans le présent avis sont sans appel et doivent recevoir des réponses rapidement. Tous les principes et dispositifs de protection de l'enfance existent et sont déjà inscrits dans les lois. Il faut maintenant la mobilisation de tous les acteurs au premier rang desquels se trouvent l'Etat et les départements pour que chacun assume pleinement ses responsabilités. Autre constat alarmant l'inexécution des décisions prises par la justice pour enfants conduisant même certains juges à anticiper cette inexécution et à renoncer à un placement d'enfant auprès de l'Aide sociale à l'enfance.

Accompagner les parents et prévenir les risques pour les enfants est un axe important de l'avis que le Groupe Familles soutient avec force. Le soutien à la parentalité couvre de multiples dimensions : aide à la gestion du budget familial, médiation, intervention des travailleurs sociaux dont les Techniciens de l'intervention sociale et familiale au domicile des familles, lieux de rencontre parents-enfants ... Réinvestir dans le soutien aux familles en difficulté est une nécessité et cela passe par des moyens issus de la Convention d'Objectifs et de Gestion Etat-CNAF, qui doivent être augmentés et pérennisés.

Concernant l'administration ad hoc pour mineurs, il s'agit d'une action de première importance pour laquelle le réseau Unaf-Udaf déplore et alerte depuis plusieurs années sur l'absence de moyens suffisants alors qu'il s'agit d'une mesure indispensable de protection de l'enfance. La préconisation visant à donner un statut à ces intervenants de premier ordre doit rapidement trouver une concrétisation.

Le groupe Familles a adopté l'avis.